



Discuter du travail avec un collègue en arrêt maladie

Par **travis27**, le **16/09/2015 à 18:38**

Est-il légal de m'interdire de discuter de sujets professionnels au téléphone avec un collègue en arrêt maladie (à mon domicile hors du temps de travail) ?

Par **P.M.**, le **16/09/2015 à 19:12**

Bonjour tout d'abord,

Je vois mal une Loi qui vous interdise de parler...

Mais en plus, je me demande qui pourrait vous interdire de discuter au téléphone chez vous à part une personne de votre entourage qui est présente à ce moment-là...

En revanche, vous pourriez être lié(e) par le secret professionnel ou même une obligation de discrétion au niveau professionnel...